

SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES

Baie-Comeau, le 22 septembre 2023 – À l’occasion de la Semaine de prévention aux commotions cérébrales, la Direction de santé publique de la Côte-Nord désire rappeler l’importance d’être à l’affût des signes et symptômes lorsqu’on suspecte un incident suggérant la présence d’une commotion cérébrale.

Une commotion cérébrale est une blessure au cerveau qui peut être causée par un choc directement à la tête ou par une secousse du corps qui projette le cerveau contre les parois internes du crâne. Cette condition, qui peut entraîner une série de signes et de symptômes variés, est indétectable par les tests médicaux traditionnels tels que les rayons-X ou l’imagerie par résonance magnétique (IRM).

Que l’on soit entraîneur, enseignant, parent, éducateur ou professionnel de la santé, il faut surveiller les symptômes qui peuvent être de nature différente :

- Physique : Mal de tête, douleur au cou, nausée, vomissement, étourdissements, perte d’équilibre, sensibilité à la lumière et au bruit.
- Cognitif : Confusion, perte de mémoire, difficulté à se concentrer, sentiment d’être au ralenti.
- Émotionnel : Irritabilité, anxiété, émotivité augmentée, tristesse.

Si on suspecte une commotion cérébrale, il est impératif de procéder immédiatement à une évaluation de la personne. La prise en charge à l’aide d’outils d’évaluation (grille de détection) permettra de prendre la bonne décision par la suite.

La personne doit cesser l’activité immédiatement et rester à l’affût de l’apparition ou l’aggravation de symptômes mentionnés précédemment. Les séquelles liées aux commotions cérébrales peuvent avoir de lourdes répercussions. Il est donc important d’y accorder une grande importance et de consulter un professionnel de la santé en cas de doute.

Il est possible d’obtenir plus d’information, notamment sur le Protocole de gestion des commotions cérébrales, en visitant le site [Québec.ca](http://Quebec.ca). Il est aussi possible de contacter M. Stéphane Talbot, agent de planification, de programmation et de recherche à la Direction de santé publique de la Côte-Nord.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268